



# La Soupe au caillou

Par l'équipe du Collectif

Numéro 351

15 mars 2012

## Lettre à Raymond Bachand, ministre des Finances En avoir le cœur net

Monsieur le ministre Bachand,

La semaine prochaine, vous déposerez votre budget du Québec 2012-2013. Pour nous, et pour tout le Québec, ce sera l'occasion d'être fixés sur la portée du travail de la ministre responsable de la lutte à la pauvreté, Julie Boulet.

### Une question d'engagement

Dans votre document de consultations prébudgétaires 2012-2013, vous dites que le gouvernement doit poursuivre son action en ce qui a trait « à la réduction de la pauvreté, particulièrement chez les personnes vivant seules ». Nous sommes bien d'accord. Les personnes seules et les couples sans enfants sont les seuls ménages qui ont vu leur revenu disponible diminuer depuis 2004. Le gouvernement reconnaît même la précarité de leur situation depuis des années : les précédents ministres de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Michelle Courchesne et Sam Hamad, l'ont admis, tout comme l'actuelle ministre, Julie Boulet.

D'ailleurs, en vertu de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, cette dernière a déposé en avril 2011 un rapport concernant des cibles de revenu à atteindre, notamment un soutien financier minimal garantissant, dans un premier temps, 80 % de la mesure du panier de consommation (MPC), un indicateur de couverture des besoins de base. Elle reconnaît donc par écrit, et aussi devant ses collègues de l'Assemblée nationale, la pertinence d'un indicateur, elle identifie un premier seuil (80 %) à atteindre au plus tôt et un deuxième à rejoindre (100 %). C'est un engagement formel à améliorer les conditions de vie des plus pauvres.

### Entre ministres

La ministre a pris cet engagement au lendemain de votre dernier budget. Ça fait donc près d'un

an. Est-ce que la ministre vous en a parlé? Nous aimons à penser que oui, car c'est son travail. En effet, le travail de la ministre responsable de la lutte à la pauvreté consiste à orienter et à coordonner les actions du gouvernement – et celles de l'ensemble de la société québécoise – afin que le Québec rejoigne le peloton de tête des nations industrialisées où il y a le moins de pauvreté. Il consiste également, vous serez d'accord avec nous, à vous faire prendre conscience — ainsi qu'à vos collègues ministres — des priorités et des urgences en matière de lutte à la pauvreté. Bref, son travail consiste principalement à identifier les problèmes et à vous proposer des moyens pour les régler.

Mais vous a-t-elle dit que les personnes seules à l'aide sociale (peu importe qu'elles soient jugées « aptes » ou « inaptées » au travail) et les couples sans enfants n'atteignent pas le seuil minimal qu'elle a fixé? Vous a-t-elle indiqué que le revenu des plus pauvres au Québec correspond à seulement 50 % de la couverture des besoins de base, du minimum vital reconnu par tous, même par votre gouvernement? Vous a-t-elle dit que cette situation, comme l'a bien montré la Santé publique québécoise, représente une menace grave à leur santé? Vous a-t-elle parlé du fait que, sans enfants, les Québécois et Québécoises sont traités comme des citoyens et citoyennes de second ordre, privés de leurs droits? Que les coûts sociaux de la pauvreté sont immenses et que la tolérer est tout simplement illogique? Et, surtout, vous a-t-elle proposé des moyens pour mettre fin à ces injustices?

### Savoir à quoi s'en tenir

Le 20 mars, nous en aurons le cœur net. En fait, tout le Québec saura à quoi s'en tenir, car il sera à même de constater si la ministre responsable

de la lutte à la pauvreté a fait son travail. Un travail qui, s'il est bien fait, favoriserait une véritable solidarité sociale en plus de vous éviter bien des faux pas, ce dont vous avez plutôt besoin si l'on se fie aux réactions qu'ont générées vos derniers budgets chez une large partie de la population. 



## Les nouvelles courent

### Des outils pour le budget 2012-2013



Encore cette année, le Collectif a produit des outils d'écoute et d'animation autour du budget du Québec, spécialement conçus sous l'angle de la pauvreté et des inégalités. Ces quatre outils exposent les faits saillants des budgets précédents et identifient des éléments à surveiller pour le budget 2012-2013 et les principales préoccupations du gouvernement. Ils peuvent servir à animer un groupe, répondre aux journalistes pressés ou pousser les analyses plus loin. Utilisez-les! Ils sont disponibles à l'adresse [http://pauvrete.qc.ca/article.php3?id\\_article=783](http://pauvrete.qc.ca/article.php3?id_article=783).

# GRÈVE GÉNÉRALE

**LA JEUNESSE ENDETTEE**  
 LA DETTE MOYENNE DES ÉTUDIANTS À LA SORTIE DE LEURS ÉTUDES EST DE 14 000\$. LE SYSTÈME DE PRÊTS ET BOURSES EST DÉSUËT ET LA MEILLEURE LIGNE DE DÉFENSE DU GOUVERNEMENT SUR LA HAUSSE DES FRAIS DE SCOLARITÉ SE RAPPORTE À UNE PRÉTENDUE BONIFICATION DE 118 MILLIONS DE DOLLARS EN AIDE FINANCIÈRE. LA RÉALITÉ C'EST QUE DES 118M\$, 116 PROVIENDRONT DIRECTEMENT DE LA POCHÉ DES ÉTUDIANTS. À MÊME LA HAUSSE! PENDANT CE TEMPS, LE SYSTÈME CUMULE LES LACUNES ET LA DETTE ÉTUDIANTE S'ALLOURDIT.

**MANIFESTATION NATIONALE**  
 LE 22 MARS, À MONTRÉAL.

À QUELQUES JOURS DU DÉPÔT DU BUDGET PROVINCIAL, DES DIZAINES DE MILLIERS D'ÉTUDIANTS DE PARTOUT AU QUÉBEC MANIFESTERONT DANS LES RUES DE MONTRÉAL POUR S'OPPOSER À LA HAUSSE DES FRAIS DE SCOLARITÉ!

DU TRANSPORT SERA ORGANISÉ À PARTIR DE TOUTES LES RÉGIONS. CONTACTEZ VOTRE ASSOCIATION ÉTUDIANTE POUR PLUS D'INFORMATIONS.

**DES MANDATS DE GRÈVE SE PRENDRONT AU COURS DES PROCHAINES SEMAINES DANS VOS DIFFÉRENTES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.**

**POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES DATES DE CONSULTATION ET SUR LES GRÈVES DÉJÀ EN COURS, CONTACTEZ VOTRE ASSOCIATION ÉTUDIANTE OU VISITEZ LE [WWW.162SCANEPASSEPAS.ca](http://www.162SCANEPASSEPAS.ca)**

**LE SURENDETTEMENT, ÇA NE PASSE PAS!**

## Pour appuyer le mouvement de grève étudiant

# Un document utile

Vous trouverez sur le site du Collectif, au [http://www.pauvrete.qc.ca/article.php?id\\_article=785](http://www.pauvrete.qc.ca/article.php?id_article=785), un document de quatre pages présentant les principaux arguments pour le gel des droits de scolarité dans une perspective de lutte contre la pauvreté et les inégalités, ainsi qu'une liste de moyens concrets pour appuyer le mouvement de grève. Ce document s'adresse d'abord aux collectifs régionaux, mais il peut facilement servir à toutes les personnes et organisations locales, régionales ou nationales souhaitant intervenir dans le débat, parce que s'opposer à la hausse, c'est aussi lutter contre la pauvreté.

### POUR APPUYER LE MOUVEMENT DE GRÈVE ÉTUDIANT

15 mars 2012 – Au moment d'écrire ces lignes, plus de 175 000 étudiants sont en grève générale illimitée pour contester la hausse prévue des droits de scolarité. On parle ici d'une hausse de 325 \$ par année, à partir de l'automne prochain, perdant cinq ans. Les droits de scolarité passeront de 2168 \$ par année à 3793 \$ en 2016-2017, 1625 \$ de plus que maintenant. Par ailleurs, il faudrait aussi se rappeler que de 2006 à 2011, les droits de scolarité avaient déjà augmenté de 30 % (de 1668 \$ à 2168 \$ par année).

Cette nouvelle hausse représenterait en terme de revenus supplémentaires de 532 millions \$, en incluant la hausse estimée des frais afférents. De ce montant, il faudrait soustraire 116 millions \$ qui iraient à l'amélioration du Programme d'aide financière aux études (les prêts et bourses). Ce ne sont donc que 216 millions qui retourneraient dans le fonctionnement des universités, soit moins de 5 % du budget qui leur serait consacré en 2016-2017. Un montant minime lorsqu'on le compare aux dépenses totales du Québec (84,3 milliards \$ en 2011-2012), mais très significatif pour les étudiants.

C'est l'une des raisons pourquoi le Collectif est contre la hausse des droits de scolarité.

**Collectif pour un Québec sans pauvreté**  
 165, rue de Carillon, Québec (Québec), G1K 9E9  
[www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)

## L'éducation, c'est l'affaire de tous et toutes

# La Coalition en action!



La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics maintient son appui au mouvement étudiant et sa pression sur le gouvernement! En effet, elle invite à être solidaires des manifestations familiales régionales qui auront lieu ce dimanche 18 mars à Montréal, à Québec, à Sherbrooke et à Alma. De plus, la Coalition organise le rassemblement citoyen *Contre la hausse... 201*, juste avant la manifestation de Montréal. Plusieurs miniconférences sont au programme, notamment sur la gestion des budgets universitaires, sur la juste contribution des entreprises, sur le profil socioéconomique des étudiantEs dans les programmes contingentés ainsi que sur les effets d'une fiscalité plus progressive. Ce rassemblement sera suivi d'une conférence conjointe avec la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) afin de lancer un message clair : la bataille entreprise par le mouvement étudiant est soutenue et portée par un grand nombre de groupes sociaux, syndicaux et communautaires. Pour plus d'informations, visitez la page Facebook à l'adresse suivante : <http://www.facebook.com/events/246723728752336/>.

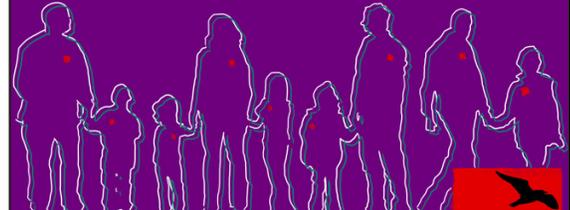
# MANIFESTATION FAMILIALE

**CONTRE LA HAUSSE DES FRAIS DE SCOLARITÉ**

**DIMANCHE 18 MARS**

**L'ÉDUCATION, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET TOUTES!**

**DÉPART À 13H**  
 MONTRÉAL : PARC LA FONTAINE, COIN CHERRIER  
 SHERBROOKE : DEVANT L'HÔTEL DE VILLE, WELLINGTON/FRONTENAC  
 QUÉBEC : CÉBEP LIMLOU, CAMPUS QUÉBEC



Coalition Large de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante - [www.bloguonslahausse.com](http://www.bloguonslahausse.com)

**CLASSE**